

**DELEGATION DE Monsieur Joël SOLARI**

**D-2015/543**

**Attribution subventions. Mission Handicap.**

Monsieur Joël SOLARI, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de sa politique générale, la Ville de Bordeaux soutient les associations qui engagent des initiatives en faveur des personnes en situation de handicap.

Il s'agit de favoriser l'intégration dans la vie de la cité de ces personnes notamment au travers d'actions ayant trait :

- à la sensibilisation aux handicaps et aux actions en faveur du mieux-vivre ensemble,
- au développement de l'accès à la culture.

Lors du vote du budget primitif, le Conseil municipal a décidé d'affecter une enveloppe globale pour la mission handicap d'un montant de 17 100 euros dont reste à affecter 4000 euros.

Je vous propose de procéder à l'affectation d'une partie de ces crédits disponibles en faveur de l'association CRE'ART pour un montant de 1 000 euros.

L'objet de cette association est de faciliter l'accès à la culture aux personnes handicapées, en proposant une production théâtrale bi langue LSF / français.

Cette dépense est prévue au Budget Primitif de l'année 2015 - Opération P1470004 Handicap - compte 6574 - Fonction 521.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à verser cette subvention à l'association CRE'ART.

**ADOPTE A L'UNANIMITE**